

Image not found or type unknown



Nouvelle question de mourre pour le préavis de 3 mois et départ a

Par **mourre**, le **22/03/2011** à **08:56**

Bonjour Marion2 et mimi493 rnJe pars avant la fin de mon préavis de 3 mois parce que j'ai trouvé un stage de fin d'étude qui commence début avril et à 500 km de mon logement. Est-ce que la convention de stage ne peut pas fournir de justificatif pour ne pas devoir payer le mois d'avril ?